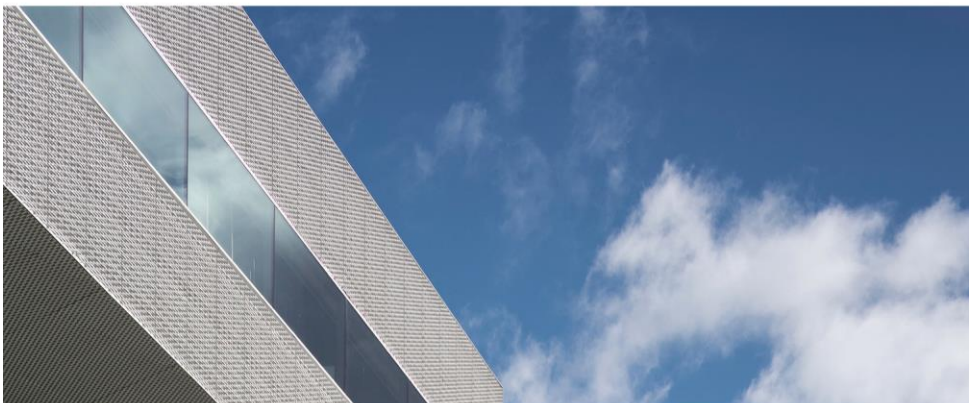


Datasheet Polyplus All Seasons 39



DESCRIPTION

Polyplus All Seasons 39 est un double vitrage contrôle-solaire et isolant composé d' un verre extérieur float clair avec une épaisseur de 6mm, couvert d' une couche très fine d' oxydes métalliques contrôle-solaires et à faible émissivité et appliquée par le procédé magnétron sous vide, et d' un verre intérieur float clair avec une épaisseur de 4mm. Les deux feuilles de verre sont séparées par un cadre métallique à angles pliés rempli d' un dessiccant. L' étanchéité hermétique dans l' espace clos est assurée par un joint en polyisobutylène appliqué à température élevée sur l' intercalaire métallique. La stabilité et la longévité du vitrage sont assurées par un joint en polysulfure à double composant.

COMPOSITION

Verre extérieur :	Verre float clair avec couche contrôle-solaire, épaisseur 6mm
Espace :	15mm rempli d' Argon
Verre intérieur :	Verre float clair, épaisseur 4mm

PROPRIETES TECHNIQUES

Couleur en réflexion	:	Neutre-Bleuâtre
Couche	:	#2
Transmission lumineuse (τ_v)	:	70 %
Réflexion lumineuse (ρ_v)	:	11 %
Transmission énergétique directe (τ_e)	:	37 %
Réflexion énergétique (ρ_e)	:	38 %
Absorption énergétique (a_e)	:	25 %
Facteur solaire (g)	:	39 %
Shading coefficient (SC)	:	0,45
Valeur-U 90° (Ug)	:	1.0 W/m ² K

NOTICE TECHNIQUE

Polyplus All Seasons 39 a une absorption de chaleur inférieure à 50 % et de ce fait, sous conditions normales, ne doit pas être traité thermiquement (durci) contre les chocs thermiques. Il est toutefois à conseiller dans le cas d'emploi de stores ou d' autres obstacles de faire une analyse thermique. L' épaisseur du verre est calculée en fonction des dimensions, la pression de vent applicable et suivant les normes NBN S23-002.

Les prescriptions de pose et les contrôles de qualité pour l' exécution des travaux de vitrerie sont effectués suivant la norme NBN S23-002. Les valeurs spectrophotométriques ont été calculés selon EN 410 (avec une tolérance de ± 3 points), la valeur U a été calculé selon EN 673 (avec une tolérance de $\pm 0,1$ W/m²K). Le vitrage isolant est certifié BENOR BB – 414 – 125 – 1279 – 01 (Belgique) ou CEKAL Centre 639 (France).

